

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

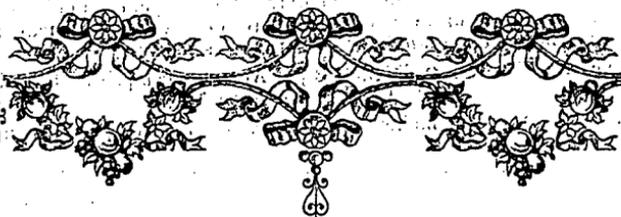
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA

GAZETTE DES FAMILLES

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Vol. IX

15 Juin 1878.

No. 12

Sommaire.

	PAGES.
Littérature.	
Le Bon Fils (<i>Suite</i>).....	173
Histoire.	
Histoire de l'Eglise (<i>Suite</i>).....	177
Rédaction.	
Tempérance	180
Exhibition de l'Œuvre des Tabernacles.....	181
Vérité Incomprise.....	183
Locutions Proverbiales.....	183
Abonnements payés.....	183

—
Pour les Annonces, voir le Couvert.



La Gazette des Familles

Paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 12 pages, double colonne, formant au bout de l'année un beau volume de près de 300 pages de matières variées, propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT. — Une Piastre par Année, y compris les frais de poste.
Payable d'Avance.

On ne s'abonne pas pour moins d'une année, et l'année de publication ne se fractionne pas.

Toute la correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent que pour la rédaction, doit être adressée directement à Mr l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

Bulletin des Annonces.

Comme la *Gazette des Familles* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le Couvert de la *Gazette des Familles* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de toutes les bourses.

LES

Meilleurs Instruments

AUX. PRIX

LES PLUS RÉDUITS.

Fiancs et Orgues

de la Maison

" CORNISH. "

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour, s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.,

Washington, New-Jersey.

LE PAPE LEON XIII

*Elu par le Conclave comme le
aigle successeur de Pie IX.*

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regretté Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public, nous nous sommes procuré un

SUPERBE PORTRAIT

DE

Notre St. Père Léon XIII

Grandeur 12 x 14, copies duquel nous nous proposons d'offrir en vente presque au prix coûtant. Toutes les familles devraient l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition, pour 25 cents chaque, ou 3 gravures à une seule adresse pour 50 cents.

GARRETT & MITCHELL,

Editeurs, Cincinnati, O.

Abonnement.

\$1

Par Année

FOI et PATRIOTISME.**LA**

Paraissant les

1er et 15 de

CHAQUE MOIS.

GAZETTE DES FAMILLES.**Revue Religieuse, Littéraire, Historique et Agricole.**

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques
de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières,
de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Littérature.**LE BON FILS.**

V.

(Suite.)

José, après quelques jours d'un repos dont il avait grand besoin pour se remettre entièrement de sa chute, revint à Paris avec son libérateur. Cette fois il n'avait point affaire à un trompeur : M. Deligny, son nouveau maître, était bien différent du fourbe Malicet.

C'était un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, doué des qualités les plus brillantes. Fils d'un riche propriétaire des environs de Mâcon, il s'était rendu à Paris pour y suivre un procès considérable duquel dépendait en partie le sort de sa

famille, et le temps qu'il ne donnait pas au travail était employé en fêtes et en amusements. S'il avait pris José avec lui, c'était moins pour en faire un serviteur, dont il pouvait se passer, que pour avoir l'occasion de faire du bien : aussi le traita-t-il avec amitié. Il le fit instruire avec soin ; et, satisfait des progrès rapides de l'élève, il s'appliqua lui-même à cultiver ses heureuses dispositions. Le jeune Savoyard profita merveilleusement, et fut bientôt aussi docte qu'il avait été ignorant.

Toutes ses heures de loisir étaient chaque jour occupées par l'étude : la bibliothèque de son maître lui fournissait tous ses divertissements, et il ne cessait de puiser dans d'excellents ouvrages une foule de connaissances utiles. Rarement il lisait un livre seulement agréable, et c'était bien à lui d'agir ainsi, parce que son temps était précieux.

Il savait mettre à profit les longues soirées d'hiver ; laissant le jeu pour le travail, seul avec quelques bons livrés, il attendait sans ennui le retour de M. Deligny, répandu dans les cercles de la capitale. Que de douces lettres il écrivait à sa mère ! avec quel feu il lui peignait son bonheur présent, et le plaisir qu'il éprouverait en la revoyant bientôt ! et qu'Agnès était heureuse en apprenant la prospérité de son fils ! Elle montrait avec empressement les jolies missives du Parisien au pasteur d'Isola et à tous les gens lettrés du pays, afin de leur entendre dire que son enfant était en beau chemin. Que dirai-je de l'allégresse de Geneviève ? Que ces mots de José : " N'oublie pas Geneviève," faisaient de bien au cœur de cette jeune fille ! Quant à Pierre et à Maurice, ils prênaient hautement la gloire de leur ami, qu'ils n'osaient presque plus appeler que *monsieur José*.

Chacun, dans le hameau, espérait voir un jour notre héros devenir un grand personnage, et lorsqu'un journal de Paris faisait, je ne sais comment, apparition dans le pays, on se l'arrachait des mains, on se groupait autour du lecteur resté seul maître de la feuille curieuse, dans la persuasion que le nom de José était placé à la fin de quelque phrase.

Quelle simplicité ! Ces bons

paysans croyaient sincèrement que leur compatriote faisait autant de bruit à Paris que dans leur hameau d'Isola ; ils rêvaient la grandeur future de José, qui n'aspirait qu'après le moment où il retournerait près d'eux : car, ne nous abusons pas jusqu'à croire notre ami dévoré d'ambition. Il travaillait moins pour le plaisir d'être savant que pour se rendre un utile montagnard. L'agriculture l'occupait d'une manière toute particulière ; il n'avait qu'un désir, il ne souhaitait qu'une gloire, celle de réformer de rustiques abus et d'introduire dans l'art du laboureur d'heureuses innovations.

Si José a le bonheur d'avoir un maître plein de douceur, il faut avouer aussi que ce dernier a un fidèle serviteur dans le fils d'Agnès. Jamais il n'eut un reproche à lui adresser, et si parfois il se montra exigeant, il trouva toujours même zèle, même exactitude. La reconnaissance lui assurait pour toujours le cœur de José, qui fut assez heureux pour lui prouver son vif attachement dans plusieurs circonstances. Je ne porterai qu'un seul exemple de son entier dévouement.

M. Deligny, pressé d'acquitter une dette imprudemment contractée, avait recouru vainement à la bourse de quelques amis. Sa position était d'autant plus pén-

ble que depuis trois jours la maladie le retenait au lit et l'empêchait ainsi de s'occuper efficacement du soin de réunir les fonds nécessaires. La tristesse s'empara de lui, et il ne put cacher longtemps ses craintes bien fondées. José instruit de tout, n'osa lui communiquer son projet; mais quand l'échéance du billet fut venue, il paya de ses propres deniers de cinq cents francs, sacrifiant sans regrets à son bienfaiteur tout le produit de ses économies de deux années.

Le même jour, au soir, M. Deligny, surpris de ne voir paraître aucun créancier, s'informait à José si personne ne s'était présenté. Celui-ci, ne pouvant plus se taire, confessa, avec crainte, qu'il avait reçu et acquitté le billet.

—J'avais, ajouta-t-il, quelques richesses que je tenais de votre libéralité, j'ai osé en faire un semblable usage, sans vous prévenir, de peur d'un refus de votre part.

— Certainement, répondit M. Deligny, j'eusse fait difficulté de te priver un instant de ce que tu possédais; mais, puisque tu as suivi la noble impulsion de ton cœur, je dois te savoir gré de ton action, et bientôt je te donnerai un gage de ma gratitude.

En effet, la récompense ne fut pas longtemps attendue: le trésor du jeune Savoyard se trouva,

huit jours après, augmenté de cinq cents francs par la générosité de M. Deligny.

Sur ces entrefaites, ce bon maître gagna son procès. N'ayant plus rien qui le retint à Paris, il se sépara de José, auquel il fit encore un présent d'argent, et partit pour Londres, qu'il désirait visiter avant de rejoindre sa famille. Sans doute, le héros de notre histoire va enfin retourner à Isola, où il est impatientement désiré depuis qu'il a écrit à ses amis que son intention n'était pas de se fixer à Paris. Déjà ses préparatifs sont terminés; ses adieux ont été portés à droite et à gauche; il se dispose à se mettre en route, lorsque pour son malheur il rencontre un ami qui, actif, laborieux comme lui, rêvait aux moyens de devenir riche à confondre toute la Savoie.

—Quoi! lui dit-il avec force, tu quittes ainsi le lieu de nos triomphes? Tu pars à pied, la vielle au côté, Médor à ta suite, tandis que tout commence à sourire! Tu suis la fortune quand elle est à tes ordres, quand ses mains sont pleines de faveurs? N'est-il pas juste que nous séparions nos malheurs passés? Imitons nos compatriotes qui par leur industrie ont acquis d'éclatantes richesses. Ce que nous amassons est moins pour nous que pour nos parents, et notre bonheur, ce me semble, consiste

à répandre l'aisance dans nos familles, à verser sur nos mères, sur nos sœurs, le produit de nos longues fatigues.

José, attaqué à l'improviste, résista néanmoins avec courage. Il répondit :

—L'ambition, mon cher Pannaz, ne sera pas capable de m'arrêter ici plus longtemps. J'ai de quoi faire le bonheur d'Agnès; que me faut-il de plus? Pourquoi rester éloigné de ceux qu'on aime, quand il vous est permis de vous réunir à eux pour jouir ensemble d'une paix commune? Pourquoi amasserais-je ici, avec grande peine, des monceaux d'or lorsque douze cents francs suffisent au bonheur de toute ma vie? Mon ami, les ans s'écoulaient rapides: ne les perdons pas en vaines spéculations, au lieu de l'inquiétude, loin de notre berceau, de nos amis et de la félicité qu'on goûte au sein de la retraite des champs.

Le bouillant Pannaz ne se tint pas pour battu. Il trouva des répliques pour toutes les réponses.

—Tu veux, disait-il, apporter dans notre pays quelques changements avantageux; mais le pourras-tu avec ta somme d'argent qui te paraît si rondelette? Ne dois-tu pas imposer par des richesses, et penses-tu opérer une sage réforme si tu n'es pas en état de soutenir tes entreprises!

Écoute-moi: mon petit commerce de faïence prend chaque jour de nouveaux accroissements. Si tu veux unir tes fonds aux miens, en trois ans tu auras triplé, centuplé ton capital. Si alors tu crois être trop riche, tu seras à même de réduire, comme aujourd'hui, ta fortune à douze cents francs; mais, crois-moi, tu auras changé d'avis.

José fit encore plusieurs objections: elles furent résolues; insensiblement il perdit du terrain sur Pannaz, qui finit par le chasser de ses positions et par le subjuguier entièrement.

Vaincu, il s'applaudit de sa défaite, et convint qu'un peu de bien ne pouvait nuire. Une fois sa résolution prise, il informa sa mère de ses desseins.

Sa lettre fut un coup de foudre pour Agnès et Geneviève. Des torrents de larmes s'échappèrent de leurs yeux, et Agnès ne tarda pas à envoyer ces reproches à José :

“ Mon fils, tu as quitté Isola pour aller gagner en France un peu de pain à celle qui t'a donné le jour; pourquoi donc ne reviens-tu pas, maintenant que tu possèdes quelque chose? Rappelle-toi qu'il y a six ans que je ne t'ai vu. Hélas! oublierais-tu ta mère? Si tu l'aimes toujours, accours au plus tôt la consoler de ton absence.

AGNÈS.”

José fut touché jusqu'aux larmes du chagrin de sa mère. Ce peu de mots changèrent les dis-

P
Q
t
p
n
r
p
q

to
so
je
m
ve
de
do

so.

m
se
pr
en
de
te

N
cité
de
Re
de
vot
ma
mai
gre
J
Po
tre
de
que

positions de son âme. Il comprit qu'il avait été séduit par de trompeuses illusions ; mais, ne pouvant abandonner soudainement l'entreprise qu'il avait formée, il écrivit de suite à sa mère pour l'engager à patienter encore quelque temps.

Geneviève répondit :

“ José, votre mère se rend à vos prières, tout en déplorant votre obstination. Elle souffre beaucoup depuis plusieurs jours : je crains qu'elle ne tombe malade d'un moment à l'autre. De grandes raisons vous retiennent, dites-vous, à Paris ; le plus graves vous appellent ici : on doit tout sacrifier à l'auteur de ses jours.

Pierre et Maurice vous saluent ; ils sont aussi tristes que votre amie.

GENEVIÈVE.”

Le jeune commerçant, justement alarmé, se hâta de régler ses affaires, afin de retourner promptement à Isola. Rien n'était encore achevé lorsque cette lettre de son curé vint accroître sa erreur.

“ José, seriez-vous donc perverti ? Êtes-vous plus un fils soumis, un citoyen vertueux ? Qu'avez-vous besoin de tant d'or au sein de nos montagnes ? venez, au nom de ce que vous aimez plus cher ici-bas. Ne conduisez pas votre mère au tombeau. Elle vous redemande ; elle se meurt... Ne tardez plus, malheureux enfant, et redoutez des rejets éternels.”

José fut anéanti à cette lecture. Pour comble d'infortune, son entreprise n'avait point réussi, et douze cents francs il ne retira que deux cents écus. Il fallait

partir, cependant sans espoir de jamais réparer la perte qu'il faisait, et ce fut avec la mort dans le cœur qu'il s'éloigna de Paris.

(A Continuer.)

Histoire.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

(Suite.)

XXXIX.

S. THOMAS DE CANTORBÉRY.

Le père de Thomas Becket, Gilbert Becket, était un gentilhomme de Londres qui se croisa dans sa jeunesse et fut fait prisonnier par les Sarrazins. Il devint l'esclave d'un émir qui avait une fille unique. Gilbert l'instruisit des vérités de la religion chrétienne, et elle était toute disposée à embrasser cette sainte religion, dût-elle, pour cela, faire le sacrifice de sa vie. Becket réussit à s'échapper avec elle et quelques esclaves chrétiens, et il aborde en Angleterre, où il fit baptiser la fille de l'émir et l'épousa.

Né de ce mariage, Thomas Becket étudia successivement à Oxford, puis à Paris.

De retour à Londres, il se laissa d'abord entraîner à l'amour

du plaisir. Mais bientôt il reprit une vie plus chrétienne et s'attacha, au bout de quelque temps, à Thibaud, archevêque de Cantorbéry, ancien ami de son père. L'archevêque le nomma bientôt archidiacre et le chargea des affaires les plus difficiles.

Quand Henry II devint roi d'Angleterre, sur le conseil de Thibaud, il nomma Thomas auquel il avait d'ailleurs de sérieuses obligations, chancelier du royaume. En cette qualité, Thomas rendit au roi les plus signalés services et s'acquitta, à la grande satisfaction d'Henry, des négociations les plus épineuses. Ce qui ne l'empêcha pas de demeurer humble, mortifié, chaste comme par le passé.

Cependant, Thibaud étant venu à mourir, Henry forma la résolution de lui donner Thomas pour successeur.

Celui-ci, après avoir allégué divers motifs pour refuser, dit hardiment au roi que, s'il était nommé archevêque, il y avait un grand nombre d'abus à la réforme desquels il se croirait obligé de travailler; que le roi y regardât donc à deux fois, avant de le désigner.

Rien ne put arrêter Henry. Thomas fut nommé, et dut accepter, sur l'ordre exprès du souverain pontife.

Les choses allèrent bien d'abord. Thomas, qui continuait de

vivre de la vie la plus austère, obtint du roi quelques concessions.

Mais bientôt celui-ci fut irrité contre Thomas.

Thomas avait renoncé à sa dignité de chancelier. En second lieu, Henry laissait vacants les évêchés et les abbayes et s'en attribuait les revenus, contrairement aux droits de l'Eglise, les juges laïques citaient les ecclésiastiques à leur tribunal. L'archevêque était tenu de s'opposer à ces abus.

Il le fit: grande colère du roi.

Henry exigea que les évêques jurassent de maintenir les coutumes du royaume... Par coutumes Henry entendait certains abus, certaines injustices. Thomas ne consentit à prêter le serment qu'avec la clause: "sauf le devoir et la conscience."

Plusieurs évêques eurent la lâcheté de se tourner contre Thomas.

Fortifié par la décision du pape, Thomas persévéra dans sa résistance. Une assemblée de seigneurs et d'évêques le condamna et confisqua ses biens.

Tout en pardonnant à ses ennemis, tout en interdisant à ses amis et à ses Domestiques le moindre sentiment d'animosité, Thomas vit qu'il fallait céder à l'orage et s'enfuit sur le continent.

Le roi de France, Louis VII,

et le pape, qui était alors en France, l'accueillirent avec beaucoup d'honneur et de tendresse, et lui assignèrent comme résidence l'abbaye de Pontigny, près d'Auxerre.

Cependant, sur la prière du pape, le roi Louis VII s'intremit entre Thomas et le roi d'Angleterre.

Celui-ci, après une longue résistance, finit par se laisser toucher. Puis les ennemis de Thomas se tournèrent encore contre lui. Et quand l'archevêque, croyant de son devoir de retourner dans son diocèse, dont il était absent depuis plus de sept ans, revint en Angleterre, il avait le pressentiment de sa fin prochaine.

C'est alors qu'un des ennemis les plus acharnés de Thomas, l'ayant accusé auprès de Henry, celui-ci eut l'imprudence de dire "qu'il maudissait tous ceux qu'il avait honorés de son amitié et qu'il avait comblés de biens, puisque aucun d'eux n'avait le courage de le défaire d'un prêtre qui lui donnait plus de peine que le reste de ses sujets."

Quatre des officiers du roi formèrent le projet de tuer l'archevêque, pensant par là être agréables à Henry.

Les assassins et leurs complices allèrent trouver l'archevêque dans son palais, l'insultèrent,

puis l'égorgerent au pied de l'autel. Les dernières paroles du prélat martyr furent pour pardonner à ses ennemis, protester de son innocence, recommander aux saints sa cause et celle de l'Eglise.

La nouvelle de ce crime abominable causa une profonde indignation dans toute la chrétienté... De nombreux miracles s'opérèrent à la chässe du saint, enterré à Cantorbéry.

Le roi Henry protesta de son innocence, soutenant que les paroles si malheureusement relevées par ses courtisans, avaient été dites dans un moment de colère et sans propos délibéré.

Puni par la révolte de son fils et d'une partie de sa noblesse, Henry se rendit pieds nus au tombeau de S. Thomas et s'humilia profondément.

Quant aux assassins, bourrelés de remords, poursuivis par l'exécration universelle, ils furent obligés de quitter l'Angleterre; ils périrent misérablement et ne durent leur salut qu'à l'intercession de leur victime.

Vénérons le grand S. Thomas de Cantorbéry. Imitons l'admirable zèle qu'il montra toujours pour les droits, la liberté, la sainte discipline de l'Eglise.

(A continuer.)

LA GAZETTE DES FAMILLES.

Ottawa, 15 Juin 1878.

Tempérance.

Nous voyons avec plaisir que le gouvernement a pris des mesures salutaires pour que la loi qui concerne les licences, pour la vente des boissons enivrantes, ait toute la vigueur qu'il faut en pareille circonstance. S'il n'y avait pas tant d'abus, il n'y a pas de doute que la tempérance pourrait se maintenir solidement, et que même elle s'établirait dans les endroits les plus difficiles et les plus inaccessibles à la vertu.

Tout le monde convient que le commerce des boissons enivrantes, s'il demeure tel qu'il est, ou s'il ne subit que de légères modifications, sera toujours très funeste à cette belle vertu de la tempérance, finira peut-être par la tuer entièrement, et plongera le peuple dans la dégradation et dans la fange d'où il a été tiré par des prêtres dévoués.

Il ne serait pas suffisant, cependant, de demander seulement la suppression des auberges dans leurs localités respectives; il faudrait de plus présenter un projet de loi basé sur les besoins moraux du peuple. Nos législateurs, avec toute leur sagesse et leurs lumières, ne sont pas à portée

de bien connaître les maux du peuple, ni les moyens d'y remédier, comme le prêtre et les autres citoyens respectables qui vivent habituellement au milieu de lui, et qui gémissent tous les jours sur ces misères si grandes et si communes, filles légitimes du vice de l'intempérance. C'est surtout dans les villes qu'il faut commencer à attaquer ce vice dans ses racines. Elles sont le cœur des districts, et il y a cinquante fois plus d'auberges qu'il en faudrait. Aussis si elles continuent à détailler le poison avec une telle abondance et une si grande liberté, il sera bien difficile de moraliser les campagnes et d'en éloigner cet agent de corruption qui renfermé en lui assez de puissance pour réduire les hommes au dernier degré de la dépravation et du déshonneur.

Qui pourrait énumérer les malheurs affreux causés par l'abus des boissons? Que de talents perdus! Que de revers de fortune! C'est une plaie qui ronge la société, qui lui enlève ce qu'elle a de plus précieux dans son sein. Elle se propage avec une effrayante rapidité, non seulement chez l'homme mûri par l'expérience, chez l'homme qui a vu peut-être des membres de sa propre famille se dégrader et devenir le jouet des masses, qui, bien souvent, ne demandent qu'à s'amuser aux dépens d'un pau-

vre ivrogne, mais malheureusement chez le jeune homme, dont le cœur, susceptible de prendre les inclinations mauvaises, a été gâté par de faux amis; chez la femme même dont le déshonneur dans ce cas est toujours plus grand.

Du reste, n'avons-nous pas, tous les jours, de ces tristes exemples sous les yeux? Nous voyons de pauvres individus travaillant tout le jour à ce qu'il peut y avoir de plus pénible, dont la famille a à peine de quoi subvenir à ses besoins et qui, malgré cette misère profonde, vont porter chez l'aubergiste le fruit d'un travail qui leur a coûté beaucoup de sueurs. Disons-nous que ces hommes ont du cœur? Disons-nous qu'ils ne méprisent pas, par leur conduite indigne, les droits les plus sacrés de la famille? Disons-nous qu'ils accomplissent leur devoir d'époux et de père, lorsque leur femme et leurs enfants demandent à grands cris le pain de chaque jour? Disons-nous que ces êtres sans vergogne et sans principes, ne sont pas autant de membres dangereux pour la société? Il faudrait avoir un esprit bien étroit et faire bien peu de cas des lois de la morale, pour excuser de telles infamies.

Combattons-donc avec courage cet ennemi si dangereux. Ayons les yeux ouverts sur nos enfants afin d'arracher de ces jeunes cœurs les moindres

des racines de ce vice odieux. Soyons sobres nous-mêmes si nous voulons que le bon exemple de la tempérance soit pour tous les membres de la famille et de la société, un encouragement pour persévérer dans la pratique de cette belle vertu.

Exhibition de l'Œuvre des Tabernacles.

L'Exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles s'ouvrira le 24 Juin, à 3 heures P. M., pour se continuer les deux jours suivants. Monseigneur l'Evêque de Montréal en fera l'ouverture par la bénédiction des linges, ornements et vases qui doivent servir aux Saints Autels.

Cette œuvre si éminemment Catholique prend d'année en année un accroissement qui parle hautement en faveur de la foi et de la piété de Montréal. Si le flot de la démoralisation et de la perversité semble par fois monter dans nos villes, il y a bonheur à constater par contre l'augmentation du zèle et de la générosité pour les bonnes œuvres; l'expansion de l'Œuvre des Tabernacles en particulier est un fait consolant et qui proclame éloquemment la vivacité des sentiments chrétiens dans notre population; en effet, nulle œuvre n'a un motif plus chrétien, un but plus élevé; son motif est la croyance à la présence réelle de J. C.

dans le Sacrement de l'Eucharistie, son but est d'honorer et de glorifier J. C. dans le sacrement de nos autels ; il ne faut donc pas s'étonner si l'OEuvre des Tabernacles appelle l'attention des âmes vraiment chrétiennes.

Le Rapport de l'an dernier accusait une recette de \$1,152.50, et donnait les détails des secours accordés à 93 paroisses et 8 chapelles dans 18 diocèses. Ces chiffres sont éloquents ! Le même Rapport faisait connaître des faits qui, vraiment, tiennent de l'héroïsme. Nos lecteurs seront heureux de les connaître.

Deux pauvres ouvrières, gagnant leur vie à la sueur de leur front, n'avaient pas cru faire un sacrifice en consacrant une partie de leur semaine à travailler gratis pour l'OEuvre, elles avaient même considéré leur admission à l'assemblée comme un grand privilège. Cependant, une d'elles tomba malade ; l'autre, se voyant obligée de pourvoir à la subsistance des deux, tout en prodiguant ses soins à sa compagne infirme, se vit forcée d'abandonner la place qu'elle occupait à la salle de couture. Il lui en coûta ; et elle ne put s'y résoudre qu'après avoir promis à Notre Seigneur de le dédommager de quelque manière. Dans ce but, elle se mit à élever de petits oiseaux ; elle put vendre ses deux premiers élèves cinq piastres ;

de suite elle vint, toute honteuse, trouver la Sœur Directrice de l'OEuvre et lui dit : — " Ma Sœur, voici une piastre pour suppléer à l'ouvrage que je ne puis faire ; mais je ne veux pas voler le Bon Dieu, j'ai reçu cinq piastres, et j'ai absolument besoin des quatre autres pour subvenir aux besoins indispensables de ma pauvre compagne infirme. Tous les mois, je vous en apporterai autant qu'aujourd'hui." La Directrice, touchée, lui dit que c'en était assez, et qu'elle pouvait garder le reste ; mais elle insista pour donner les cinq piastres à diverses reprises, disant que ces oiseaux avaient été destinés à l'OEuvre, et qu'elle ne voulait pas voler le Bon Dieu.

Une autre fille, au prix de nombreux sacrifices, réussit à réaliser la somme nécessaire pour un ornement. En remettant le beau damas rouge qui y était destiné, elle y ajouta l'argent nécessaire pour acheter les fournitures, ainsi qu'une aube, puis elle dit : " Ma Sœur, ceci vous est offert par une pauvre fille, vous voudrez bien le donner à la plus pauvre de toutes les églises ; et je vous demande en grâce que mon nom reste dans l'oubli, car les actions d'une personne aussi obscure que moi ne doivent pas être publiées. Puissent-elles seulement obtenir un regard misé-

“ricordieux de Celui qui tient
“compte de tout, et qui regarde
“principalement le cœur.”

C'est grâce à des sentiments aussi élevés, c'est grâce au zèle toujours croissant des Dames et autres Membres de l'OEuvre, qu'on a pu arriver à un succès qui tient du prodige. Aussi Son Excellence Monseigneur Conroy, Délégué Apostolique, en quittant l'an dernier la salle d'Exposition qu'elle honorait d'une visite, rendait ce témoignage: “ Cette Exposition surpasse tout ce que j'ai vu en ce genre précédemment. Le Canada n'a rien à envier aux anciens pays sous ce rapport.”

Nous sommes en mesures d'assurer que l'Exposition de cette année vaudra si elle ne surpasse pas celle de l'an dernier.

Qu'on n'oublie pas de passer par la Congrégation de Notre Dame, le jour de la St. Jean-Baptiste, ou un des deux jours suivants.

Vérité incomprise.

Hors de Dieu et de la religion, il n'y a pas de motifs suffisamment puissants pour maintenir un peuple dans l'austère pratique de l'obéissance, du travail, du respect des lois, de la patience, de la vertu. Les motifs qu'on essaye de substituer à la religion sont pâles et impuissants. Il faut que Dieu entre dans les lois,

dans les mœurs publiques, dans les institutions sociales d'un peuple, ou vous ne verrez jamais luire pour lui le jour de la paix, de la stabilité des pouvoirs de la véritable liberté.

Un auteur fait remarquer qu'il y a ici-bas deux répressions possibles; l'une intérieure, l'autre extérieure: la répression religieuse et la répression politique. Quand le thermomètre de la répression religieuse s'abaisse, on voit aussitôt s'élever le thermomètre de la répression politique, et réciproquement. Dans l'antiquité païenne où le thermomètre religieux était à zéro, le thermomètre politique avait dû monter jusqu'à la tyrannie, il n'y avait plus que des tyrans et des esclaves. Dans les peuples chrétiens, à mesure que le thermomètre religieux s'est élevé, on a vu s'épanouir les utiles institutions, les pouvoirs modérés et les sages libertés.

Locutions proverbiales.

Entre chien et loup. — Cette expression désigne l'intervalle, qui sépare le moment où le chien est placé par le berger à la garde du troupeau, à la nuit tombante, et le moment où le loup, profite de l'obscurité qui commence, pour rôder autour du troupeau. On ne pourrait pas dire: entre loup et chien.

Ménager la chèvre et le chou.—C'est ménager des intérêts opposés. Cette locution est fondée sur le problème suivant qu'on propose aux enfants. Un batelier doit passer en trois fois du bord du fleuve à l'autre bord un loup, une chèvre et un chou, sans laisser la chèvre exposée à la dent du loup, ou le chou exposé à la dent de la chèvre; comment faut-il qu'il s'y prenne? Il faut qu'il passe 1o la chèvre, 2o le chou qu'il y gardera dans son bateau, 3o le loup qu'il débarquera avec le chou.

Chien qui aboie ne mord pas.—C'est-à-dire que celui qui fait le plus de menaces n'est pas celui qui est le plus à craindre.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.—On trouve toujours un prétexte quand on veut quereller ou perdre quelqu'un.

Envoyer quelqu'un planter ses choux.—C'est le reléguer à la campagne, le priver de son emploi. Dioclétien, après avoir abdiqué l'empire, se retira à Salone, sa patrie, occupé à cultiver son jardin. Les députés du Sénat étant venus l'engager à remonter sur le trône, il leur montra ses choux plantés de ses mains, en disant: Voilà mes nouveaux sujets, ils répondent à mes soins; ils ne sont jamais indociles, je ne veux pas les échanger contre d'autres."

C'est le pont aux ânes.—On se sert de cette expression en parlant des choses qui ne peuvent embarrasser que des ignorants, assimilés aux baudets qu'on voit s'arrêter devant un pont qui présente peu de solidité à la vue, mais qu'on peut traverser sans danger.

Il y a quelque anguille sous roche.—Pour signifier qu'il y a dans une affaire quelque chose de caché et de dangereux dont il faut se défier.

Le mot *anguille*, venu du mot latin *anguilla*, dont la racine est *anguis*, serpent, se prenait autrefois pour serpent et il a gardé cette acception dans notre proverbe.

Jarnicoton.—Le roi Henri IV avait souvent à la bouche le juron *Jarnidieu*. Le père Coton, son confesseur, l'engagea à se défaire de cette mauvaise habitude, ajoutant: "Reniez tout autre chose que Dieu, reniez-moi plutôt. — Eh bien! soit, dit le prince, je dirai désormais: Je renie Coton."

Abonnements payés.

Nous accusons réception du prix de l'abonnement à la *Gazette des Familles*, de la part des personnes dont les noms suivent, savoir:

Pour l'année 1878.

Révd. L. Jouvent, Ottawa.....	\$1 00
M. Philippe Drapeau, ".....	1 00
M. Luc Hébert, St. Grégoire.....	1 00
M. J. B. Blais, Coldrum (Minn)....	1 00
Révd. M. Varilly, Bathurst.....	5 00

Bulletin des Annonces.

TROISIÈME ANNÉE.

LE

ABONNEMENT

\$2

par Année.

FOYER DOMESTIQUE,

PARAISSANT

le

JEUDI.

Journal Religieux, Littéraire, Historique et Agricole.

Chaque numéro renferme 12 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des *Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc.*, etc.

Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.

Mr. E. GERVAIS, ex-Zouave Pontifical, en est le Rédacteur-en-Chef.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

On peut fournir tous les numéros des deux premières années.

Machines à Coudre

DE

WHEELER & WILSON,

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,

MONTRÉAL.

Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862), Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).

Les Machines à Coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des Couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.

2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découdra.

3. Economie du fil.

4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.

5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.

6. Simplicité et perfectionnement de construction.

7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays, avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les Machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de Machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prête à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement. Pour notre fidélité à cet égard, nous en appelons aux milliers qui se servent de nos Machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande.

S'adresser à l'Agent :

Nos. 1 et 3, Place d'Armes, Montréal.

LE

PORTRAIT DE Mgr. CONROY

Délégué Apostolique en Amérique,

Est en vente aux bureaux de la *Gazette des Familles*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

HISTOIRE

DES

INSTITUTIONS CHARITABLES

DU

CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à
STANISLAS DRAPEAU.

Les Machines à Coudre

"SINGER,"

281, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

La nouvelle *Machine à Coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière *SINGER* dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de *Machines à coudre* vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871	la vente fut de.....	181,260
En 1872	do do	219,758
En 1873	do do	232,444
En 1874	do do	241,679
En 1875	do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique *SINGER* sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non-seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points ; et le moment d'après, cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutable avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourlleur* et *Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la Machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des *Machines*, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'ADRESSER A L'AGENT :

281, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.